

M. de La Sablière (France) : Je tiens à remercier à mon tour M. Kalomoh d'être venu nous présenter le rapport du Secrétaire général (S/2003/1147) sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest. Tout à l'heure, l'Ambassadeur d'Irlande interviendra au nom de l'Union européenne, et je voudrais dire d'ores et déjà que je me joins entièrement aux propos qu'il va tenir. À ce stade, je ferai simplement deux remarques. Notre réunion me donne en effet l'occasion de faire un double constat.

Premier constat, je crois que l'Afrique de l'Ouest se trouve aujourd'hui à un tournant. Deuxième constat, il est nécessaire de s'engager davantage encore vers une approche régionale de notre action.

Comme je l'ai dit, l'Afrique de l'Ouest se trouve aujourd'hui à un tournant. Je crois que l'on peut d'abord constater que la situation dans chacun des pays de la région a considérablement évolué dans le bon sens depuis la mission que le Conseil de sécurité a effectuée en juillet. Au Libéria, la transition politique est en cours et le nouveau Gouvernement travaille au redressement du pays. Le déploiement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), qui compte à ce jour plus de 9 000 hommes – et je crois comprendre d'après les informations que j'ai qu'elle atteindra bientôt 13 000 hommes – est en train de changer la donne, comme nous le souhaitons, qu'il s'agisse de l'amélioration progressive de la situation en matière de sécurité, de l'acheminement de l'aide humanitaire, des progrès en matière des droits de l'homme ou de la perspective d'un désarmement des groupes armés.

Il me semble que, depuis juillet dernier aussi, en Sierra Leone, la stabilité se renforce et qu'il est juste de dire que le pays se trouve sur les bons rails.

Il me semble qu'en Guinée-Bissau, le Gouvernement accomplit de louables efforts pour promouvoir la réconciliation nationale et pour procéder aux réformes nécessaires, qu'il s'agisse de la révision de la Constitution ou plus généralement de la bonne gouvernance.

Enfin, en Côte d'Ivoire, je crois qu'il faut également souligner que le processus de paix a enregistré des progrès majeurs depuis le mois de décembre : le retour des ministres des Forces nouvelles au Gouvernement, le cantonnement des armes lourdes, le règlement de la question du mandat du Premier Ministre et l'examen des principaux textes conformément à l'Accord de Linas-Marcoussis. Les discussions que nous avons eues ces dernières semaines au Conseil de sécurité ont bien souligné que s'est enclenchée en Côte d'Ivoire une dynamique qu'il faut soutenir.

Cela étant dit, si elle se trouve à un tournant, l'Afrique de l'Ouest n'a pas réglé ses problèmes. Nous devons être extrêmement vigilants et déterminés parce que les difficultés restent considérables. Je vais rapidement reprendre chacune de ces quatre situations pour souligner ces difficultés de notre point de vue.

D'abord, concernant le Libéria, il nous semble que la reconstruction est une tâche absolument immense, qu'elle exigera du temps, de la détermination et des ressources financières à la hauteur des efforts à accomplir. À cet égard, la conférence internationale des 5 et 6 février prochains sera un rendez-vous important. S'agissant du désarmement des groupes armés – j'ai parlé tout d'abord de perspective parce qu'il reste à faire –, nous savons déjà que certains s'y refusent déjà et se réfugient dans les pays voisins, notamment en Côte d'Ivoire. Tout à l'heure notre collègue britannique, Sir Emyr Jones Parry, a parlé des liens entre les pays et de la nécessité de prendre en compte la situation dans les trois pays : c'est le cas pour le désarmement. On voit bien actuellement des transferts d'armes.

En Sierra Leone, le progrès progressif des forces de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) reste conditionné aux capacités des autorités sierra-léonaises à garantir la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire. Comme l'indique le rapport que nous examinons aujourd'hui, la stabilité de la Sierra Leone continue de dépendre de la situation au Libéria.

La Guinée-Bissau reste quand même au bord de la faillite. Le soutien de la communauté internationale sera essentiel pour consolider la paix dans ce pays, qui est encore extrêmement fragile.

Enfin, en Côte d'Ivoire, les étapes essentielles du processus de paix, celles qui sont au coeur de l'Accord de Linas-Marcoussis, sont encore devant nous. La Côte d'Ivoire ne pourra continuer à aller de l'avant sans un engagement déterminé de l'ONU. C'est maintenant qu'il faut consolider la dynamique politique que j'évoquais tout à l'heure. Nous avons une responsabilité collective à l'égard de la Côte d'Ivoire, comme des pays de la région. J'espère que nous serons en mesure d'adopter rapidement le projet de résolution dont nous discutons sur la transformation de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire en force de maintien de la paix.

Je crois que le deuxième constat qu'il faut tirer, et dont je me réjouis, est qu'un consensus se dégage au Conseil sur la nécessité d'une approche régionale de notre mission. Ce consensus est né, ou en tous les cas, a été conforté, lors de la mission qui a été conduite par Sir Jeremy Greenstock dans la sous-région en juillet dernier. Nous nous en réjouissons, car, comme je l'ai déjà indiqué, les difficultés que je soulevais à l'instant ne peuvent pour la plupart être réglées qu'à l'échelle de la région. Mais il me semble que nous sommes maintenant confrontés à un défi. Nous allons donc attendre le rapport de notre ami M. Ould Abdallah, mais je crois que nous sommes confrontés à un défi. Il faut que le consensus sur une approche régionale, que nous soulignons les uns et les autres dans toutes nos interventions, soit aujourd'hui traduit en actes. Il faut donc se demander : comment faire?

Il me semble qu'il y a d'abord la nécessité d'appuyer les efforts considérables de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La CEDEAO a joué un rôle essentiel et décisif dans le règlement des crises de la région, notamment en Sierra Leone. Nous savons également le rôle qu'elle a eu en Guinée Bissau, dernièrement au Liberia où elle a constitué l'avant-garde de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et en Côte d'Ivoire où elle mène, aux côtés ou avec les forces françaises et l'ONU, une action qui est remarquable. Mais, je le dis souvent et je le redis aujourd'hui, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) atteint les limites de ses capacités matérielles et il est du devoir de la communauté internationale de renforcer ses moyens. Je crois qu'une CEDEAO encore plus efficace est le meilleur gage de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest.

Il me semble que nous devons ensuite aider les Africains à mettre en oeuvre leurs engagements. Prenons l'exemple du moratoire de la CEDEAO sur les armes légères de 1998. Il faut les aider à mettre en oeuvre ces engagements et nous sommes prêts, pour notre part, à étudier toutes les mesures qui permettraient de lever les obstacles à son application, et nous attendons avec intérêt les recommandations que nous fera d'ailleurs le Secrétaire général à cet égard.

Enfin, je crois que nous devons apporter tout l'appui nécessaire au Bureau de l'ONU en Afrique de l'Ouest. Ce Bureau est un outil utile, indispensable pour nous permettre d'anticiper les évolutions dans les pays de la région et de traiter avec la cohérence nécessaire les problèmes transfrontaliers qu'ils connaissent, qu'il s'agisse des mercenaires, des réfugiés ou des enfants soldats.

Je conclurai, Monsieur le Président, en disant que l'ordre du jour du Conseil de sécurité, quand on regarde ce qui s'est passé en 2003, a comporté de nombreux points relatifs à l'Afrique de l'Ouest, et il est évident que ce sera encore le cas en 2004, avec la consolidation de la paix en Sierra Leone, le défi de la pacification et de la reconstruction au Libéria, et la perspective d'une présence forte de l'ONU en Côte d'Ivoire.

Je suis tout à fait convaincu que les missions de notre Conseil dans ces régions, que ce soit la mission en Afrique centrale ou la mission en Afrique de l'Ouest, sont très utiles car elles permettent de mieux comprendre les réalités du terrain et elles permettent aussi de faire des progrès. Aussi, il me semble que nous devrions ultérieurement dans le courant de l'année, lorsque les différentes forces seront mises en place, celles du Libéria entièrement déployées, celles de la Côte d'Ivoire

aussi, et que la dimension régionale de l'action aura été davantage engagée, je crois que nous devons, à ce moment-là, ultérieurement, nous interroger sur l'opportunité d'une nouvelle mission.